



LE MONDE FORESTIER

Ajournement de la décision concernant le futur arrangement international sur les forêts

La cinquième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) s'est tenue à New York (États-Unis) du 16 au 27 mai 2005. Y ont assisté quelque 300 fonctionnaires publics, y compris une quarantaine de ministres chargés des forêts.

Le FNUF, établi en 2000 comme organe subsidiaire du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), a reçu un mandat initial de cinq ans pour fournir une instance au dialogue intergouvernemental sur les forêts. Ce terme touchant à sa fin, les principales tâches de la cinquième session consistaient à évaluer l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, à estimer les progrès accomplis et à envisager des actions futures. Toutefois, à mesure que progressaient les négociations au cours de la session de deux semaines, il est ressorti clairement que les écarts entre les pays et les groupes régionaux étaient trop profonds à ce point pour être comblés. Malgré des négociations prolongées, le FNUF n'a pu parvenir à un accord sur l'avenir de l'arrangement international sur les forêts.

Un débat de haut niveau et un dialogue sur les mesures à prendre avec les chefs du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) se sont tenus les 25 et 26 mai en vue de discuter de l'application des lois et de la gouvernance forestières, de la restauration des forêts et de l'avenir de l'arrangement international sur les forêts. Toutefois, étant donné la lenteur des négociations sur le sort du processus du FNUF, les ministres ont décidé de n'émettre aucune déclaration. La cinquième session ne soumettra donc aucune décision ministérielle sur la gestion durable des forêts au Sommet du Millénaire +5 qui devra examiner la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire en septembre 2005.

Cependant, des efforts ont été déployés au cours de la session pour établir une série d'objectifs mondiaux ayant les buts suivants:

- renverser la tendance à la perte du couvert forestier dans le monde par la gestion durable des forêts, y compris leur protection, leur restauration, le boisement et le reboisement;
- accroître les avantages procurés par les forêts et la contribution de ces dernières à la réalisation d'objectifs de développement

convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD);

- augmenter considérablement la superficie des forêts protégées et des forêts gérées rationnellement, et accroître le pourcentage de produits forestiers tirés de forêts dont la gestion est durable;
- imprimer un nouvel élan à l'assistance publique au développement (APD) en faveur de la gestion durable des forêts, et mobiliser des ressources financières nouvelles et plus abondantes pour la mise en œuvre de cette gestion.

Pour conclure, les pays ont décidé de renvoyer à la sixième session du FNUF, qui se tiendra du 13 au 24 février 2006 à New York, l'examen final des points suivants:

- objectifs mondiaux éventuels;
- futures modalités de travail du FNUF, y compris des questions comme le cycle des prochaines réunions, la possibilité d'introduire des approches régionales et l'éventualité de mettre fin au processus;
- moyens de mise en œuvre, notamment le financement de la gestion durable des forêts, du FNUF et du PCF;
- renforcement du rôle du PCF dans le futur arrangement international sur les forêts;
- option pour un instrument juridiquement contraignant sur les forêts;
- code volontaire ou directives éventuels sur la gestion durable des forêts.

Les gouvernements sont également convenus que la sixième session du FNUF devrait envisager l'intervention des représentants de la société civile. Sur une note positive, les participants à la cinquième session ont continué à louer le travail du PCF, de même que les efforts concertés et l'esprit de collaboration de ses membres.

Possibilités de restauration des paysages forestiers

La restauration des paysages forestiers consiste à appliquer un ensemble de pratiques d'utilisation des terres qui contribueront à rétablir les fonctions forestières propres à un paysage tout entier, afin d'en faire profiter tant les communautés que le milieu naturel.



FAO/FO-0238/T. HOFER



Dans le cadre d'une telle activité, l'accent est mis davantage sur le rétablissement des avantages forestiers, comme l'eau propre, la production de bois d'œuvre et la conservation de la nature, que sur la simple optimisation du couvert forestier sur des sites forestiers individuels. Pour y parvenir, il est nécessaire de faire participer tous ceux qui trouvent un intérêt dans la forêt. La notion comporte le resserrement des liens entre le développement rural, la foresterie et la gestion des autres ressources naturelles, ainsi que la promotion de la conservation.

Lors d'un atelier tenu récemment à Petrópolis (Brésil), plus d'une centaine de représentants de gouvernements locaux, provinciaux et nationaux, d'organisations internationales et non gouvernementales et du secteur privé se sont réunis pour échanger des connaissances sur les bonnes pratiques et les possibilités de restauration des paysages forestiers, pour stimuler le soutien politique en sa faveur et pour démontrer sa mise en œuvre dans le monde entier.

L'atelier sur la restauration des paysages forestiers, tenu du 4 au 8 avril 2005, a été convoqué pour préparer la cinquième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Il a été hébergé par le Brésil et organisé par le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers – un réseau de gouvernements, d'organisations, de communautés et d'individus qui reconnaissent l'importance d'une telle restauration et souhaitent participer à un effort mondial coordonné.

Les sessions et discussions ont porté notamment sur cinq thèmes:

- compréhension de la notion de restauration des paysages forestiers;
- avantages de la restauration pour les populations, les moyens d'existence, les services environnementaux et les économies viables;
- outils à l'intention des décideurs;
- gouvernance et partenariats;
- possibilités d'investissement, mécanismes novateurs de financement et initiatives stratégiques.

L'atelier s'est conclu par la présentation du Défi de Petrópolis, qui définit la restauration des paysages forestiers comme un instrument permettant le respect d'engagements convenus au plan international sur les forêts, la biodiversité, le changement climatique et la désertification, et note son rôle clé dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Le document, tout en soulignant qu'il n'existe pas de plan directeur pour une restauration réussie des paysages forestiers, met en évidence ses antécédents dans la restauration de biens et services importants au sein de forêts dégradées et déboisées pour améliorer les moyens d'existence. Le Défi de Petrópolis a été présenté par le Brésil et le Royaume-Uni à la cinquième session du FNUF avec le rapport de l'atelier. Pour plus d'informations sur l'événement voir: www.unep-wcmc.org/forest/restoration/globalpartnership

Promouvoir la «croissance verte»

La croissance économique accélérée en Asie et dans le Pacifique ont déclenché des sonneries d'alarme du fait que les questions

environnementales ont parfois été négligées au profit des gains économiques. Toutefois, le développement durable joue un rôle moteur en stimulant la croissance économique, et on peut transformer en occasions les enjeux environnements. La cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005) a été la première réunion régionale à traiter du rapport symbiotique entre la croissance économique et la durabilité de l'environnement, que les participants ont baptisé «croissance verte».

Plus de 500 participants, y compris des délégués de 52 pays et des représentants d'organisations des Nations Unies, d'organisations internationales, du monde universitaire, d'organisations non gouvernementales, et des secteurs du commerce et de l'industrie, ont assisté à cet événement à Séoul (République de Corée) du 24 au 29 mars 2005. Les participants ont identifié une série de mécanismes pouvant contribuer à la promotion d'une croissance économique écologiquement durable, à savoir internaliser les coûts environnementaux; améliorer l'efficacité de la production et de la consommation (c'est-à-dire lier l'efficacité financière et environnementale, afin de produire davantage de valeur avec moins d'impact écologique); et encourager la création de marchés pour les produits et services verts ainsi que les technologies respectueuses de l'environnement.

La conférence a noté que les domaines où les efforts des gouvernements ont déterminé des progrès considérables comprenaient, entre autres, l'accroissement des taux de plantation forestière et le ralentissement de la perte de couvert forestier. Cependant, elle a aussi remarqué que ces bons résultats ne tenaient pas compte de la pression sur l'environnement exercée par la croissance économique. La croissance verte exigerait des changements de politique et l'intégration des trois piliers du développement durable: le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement.

Parmi les résultats de la conférence, figuraient une déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement, un plan régional de mise en œuvre pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique 2006-2010, et l'Initiative de Séoul pour une croissance économique écologiquement durable (voir www.unescap.org/mced).

Le Forum sur l'énergie durable aborde la question de la dendroénergie

Le besoin de plus en plus pressant de créer des sources d'énergie autres que les combustibles fossiles a donné à la biomasse l'occasion de rehausser son image. Ce thème a été traité récemment au cinquième Forum mondial sur l'énergie durable, qui s'est tenu à Vienne (Autriche) du 11 au 13 mai 2005. L'Autriche était le cadre approprié de cette manifestation, étant donné son utilisation traditionnelle du bois pour la production d'énergie, le pourcentage élevé de son couvert forestier et le vif intérêt politique et des consommateurs pour les biocombustibles. La réunion a envisagé en premier lieu d'intensifier la coopération internationale en matière de biomasse, en mettant notamment l'accent sur le renforcement de la capacité des institutions de promouvoir la coopération Sud-Sud.

Environ 160 participants ont assisté à la réunion, représentant des



organismes publics, les organisations des Nations Unies, les secteurs du commerce et de l'industrie, les organisations non gouvernementales et le monde universitaire. Y ont aussi participé un certain nombre de partenariats s'occupant d'énergie, lancés à l'occasion du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002, qui ont ainsi pu profiter d'une excellente occasion pour discuter de leurs progrès. Parmi les coparrains, figuraient le Ministre autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux, la Cité de Vienne, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Une session sur les possibilités et contraintes inhérentes à l'utilisation accrue de biomasse a évalué les perspectives de collaboration internationale et d'établissement de liens entre la biomasse et le commerce. Une autre session était consacrée à l'Afrique, et des présentations montraient le rôle des femmes en matière de biomasse, d'utilisation améliorée de l'énergie familiale et de dangers pour la santé causés par la fumée dégagée de la cuisson des aliments. L'Office allemand de la coopération technique (GTZ) a décrit sa stratégie en trois étapes, visant à réduire la demande de bois de feu en Afrique par la diffusion de foyers propres et efficaces, l'accroissement des disponibilités en bois de feu grâce à la gestion durable des forêts et le remplacement du bois de feu par d'autres combustibles, tels que le gaz ou le kérosène. On a aussi examiné les synergies et conflits entre les cultures alimentaires et les plantations énergétiques; les impacts environnementaux et sociaux défavorables qu'exercerait le remplacement des forêts naturelles par des plantations bioénergétiques; et le rôle de la biomasse dans les mécanismes du Protocole de Kyoto. Deux groupes de travail se sont penchés sur les biocombustibles pour le transport durable et sur la biomasse (y compris les granulés de bois) dans la production d'électricité et le chauffage des habitations. Lors d'une discussion en groupe, les points de vue régionaux sur le renforcement de la capacité institutionnelle en matière de biomasse ont été comparés.

La réunion a formulé une série de recommandations préliminaires visant à intensifier les incitations en faveur de l'énergie durable et de la coopération internationale. Pour améliorer l'utilisation de la biomasse traditionnelle (y compris les combustibles ligneux), il a été recommandé de renforcer la recherche et la collecte de données, d'abaisser les coûts et de mettre au point localement des techniques améliorées d'utilisation de la biomasse. Il serait possible, par exemple, de tirer parti de l'expérience de la FAO en matière de foyers à bois, fours et séchoirs améliorés, y compris leur rôle dans le traitement des aliments et la fabrication de briques et de tuiles. Pour promouvoir des systèmes modernes d'utilisation de la biomasse, les recommandations proposaient l'établissement d'objectifs, la mise en place de nouveaux mécanismes de financement et de cadres juridiques, et le renforcement des connaissances et des capacités.

Les recommandations figureront dans le prochain examen des progrès relatifs à la Déclaration du millénaire, que réalisera l'Assemblée générale des Nations Unies, qui se tiendra à New York (Etats-Unis) en septembre 2005. La Commission du développement durable en tiendra compte en 2006-2007.

Approches par étapes de la certification

La certification forestière permet aux consommateurs de soutenir la gestion forestière durable en achetant des produits ligneux provenant de forêts qu'ils savent être bien gérées. Malheureusement, plus de 90 pour cent des forêts actuellement certifiées se situent dans les pays tempérés, et les pays en développement tropicaux continuent à accuser du retard.

Des approches par étapes de la certification ont été proposées pour aider les pays en développement à rattraper ce retard en matière de certification des forêts et du bois. Une approche par étapes permettrait aux entreprises et aux autres propriétaires forestiers qui souhaitent obtenir la certification de gagner la reconnaissance, de la part des marchés, des efforts qu'ils ont déployés pour améliorer leurs pratiques de gestion forestière, avant même la pleine application de la certification.

Entre le 19 et le 21 avril 2005, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), en collaboration avec le Secrétariat d'Etat suisse pour les affaires économiques et l'intercoopération, a organisé un atelier pour sensibiliser l'opinion publique aux mérites des approches par étapes et faciliter la compréhension des politiques d'approvisionnement des acheteurs et des organismes publics. Tenu à Berne (Suisse), l'atelier international sur les approches par étapes de la certification a abordé les questions suivantes:

- besoins de certification des marchés, politiques d'approvisionnement public et leurs implications pour les producteurs de bois tropicaux;
- mise en œuvre d'approches par étapes dans le cadre des programmes de certification existants;
- implications de l'origine légale et du respect des normes comme exigences de base;
- situation des initiatives régionales;
- soutien et coopération.